quatorze ans, pour les Indes, y acquit dans le négoce une petite fortune et s'embarqua en 1702 pour l'Europe ; mais son navire fit naufrage sur la côte de Madagascar, et il tomba entre les mains des indigènes, qui le réduisirent au plus dur esclavage. Drury était depuis quinze ans dans cet état, lorsqu'il résolut de s'enfuir. Après d'incroyables fatigues, il arriva jusqu'au bord de la mer, où, encore une fois, il retomba dans la servitude. Mais là il rencontra un de ses compatriotes, qui, de retour en Angleterre, apprit à la famille de Drury son malheureux sort. Racheté en 1716, ce dernier revint dans sa patrie, et, devenu bientôt après maître d'un petit héritage, il reprit la route de Madagascar, s'enrichit à faire la traite et entra par la suite au service de la compagnie des Indes. On a de lui une curieuse relation de ses aventures, sous le titre de : *Madagascar, journal de Robert Drury, etc.* (Londres, 1729, in-8o).

DRURY-LANE (dreuri-lène), nom d'un des théâtres les plus anciens et les plus fameux de Londres et de l'Angleterre entière, situé dans Bridge's street, quartier de Westminster. La date de son édification n'est pas connue : on sait qu'il fut brûlé une première fois en 1671, réédifié par Christophe Wren en 1674 (les dispositions intérieures étaient dues à l'architecte Adams), ouvert de nouveau le 23 septembre 1775, enfin démoli en entier en 1791, rebâti par l'architecte Holland et réouvert le 12 mars 1794. Dans la nuit du 24 février 1809, il fut de nouveau réduit en cendres. Il fut procédé à sa reconstruction, sous la direction de M. Wyatt, et le théâtre fut livré au public le 10 octobre 1812, plus de trois ans après la catastrophe. Dix années plus tard, en 1822, on modifia considérablement la salle en la diminuant, et la plus grande partie de l'intérieur fut totalement reconstruite d'après les dessins et sous la direction de l'architecte Beazley ; ce travail considérable fut exécuté dans l'espace de deux mois seulement.

La façade principale du monument, celle qui donne du côté de Bridge's street, est d'ordre dorique ; le portique, surmonté d'une statue de Shakspeare qui a été placée en 1820, peut sembler un peu mesquin, un peu étriqué, étant données les proportions générales de l'édifice. La grande entrée donne accès, à travers un large et spacieux corridor, à une rotonde d'une grande beauté, décorée d'une seconde statue de Shakspeare, et des bustes des illustres artistes Garrick et Edmund Kean. C'est à cette rotonde que viennent aboutir les vastes escaliers qui conduisent aux loges et à un magnifique foyer d'une longueur de 86 pieds, dont les murs disparaissent sous des glaces splendides. Les corridors de dégagement sont conçus dans de très-vastes proportions, et le théâtre, éclairé au gaz dans toutes ses parties, est chauffé avec un grand soin et en même temps parfaitement aéré. La salle peut contenir deux mille sept cents spectateurs.

D'après une patente royale, le théâtre de Drury-Lane jouit, ainsi que celui de Covent-Garden, du privilége de représenter la tragédie, la comédie, la farce, l'opéra, le ballet et le drame, ce qui équivaut à dire qu'il peut jouer tous les genres. Il a souvent usé de ce privilége, en modifiant son genre selon les circonstances : il a servi tour à tour à l'exploitation du drame et de la tragédie, de l'opéra italien et de l'opéra anglais ; mais le génie de Shakspeare lui est surtout familier, et l'on peut dire que les grandes ombres de Garrick et d'Edmund Kean, ces deux comédiens admirables, ces interprètes sublimes du grand poëte, planent sur son passé et l'entourent d'une auréole lumineuse. Aussi ses incursions dans le domaine musical ont-elles été généralement de courte durée, et, on peut le dire, tout à fait accidentelles. C'est au drame et à la comédie, surtout à la représentation des œuvres de Shakspeare, que le théâtre de Drury-Lane a presque toujours été consacré, et, presque toujours aussi, il a trouvé, pour l'interprétation du maître, des comédiens de premier ordre.

C'est à Drury-Lane qu'Edmund Kean, alors tout enfant, fut cause d'un singulier incident. Celui qui devait, plus tard, être l'un des plus grands comédiens de son siècle, né d'une famille pauvre, avait été placé par ses parents à ce théâtre pour y paraître dans la pantomime et dans les ballets, et cela presque aussitôt qu'il put marcher seul. Mais, par suite des efforts qu'on lui imposait pour lui donner de la souplesse, pour plier son corps aux poses, aux contorsions qu'exige la profession de clown, ses pauvres petits membres se déjetèrent et ses os se contournèrent en quelque sorte. L'enfant n'avait pas alors cinq ans, et l'on fut obligé de soutenir ses membres par une armature de fer, afin de diriger leur croissance et d'empêcher l'enfant de devenir absolument contrefait. Un jour, le directeur John Kemble, qui remontait *Macbeth*, dont il jouait le principal rôle, pensa qu'il pourrait accroître l'effet produit par la scène des enchantements, en faisant représenter les esprits noirs ou blancs, gris ou bleus, par un certain nombre d'enfants, qui danseraient en rond pendant que les sorcières feraient leurs conjurations autour de la chaudière. Ayant déjà l'habitude de la scène, le petit Kean fut choisi pour figurer en première ligne dans cet épisode ; mais voici qu'au moment où Macbeth entre dans la caverne, Kean fait un faux pas et ne peut se retenir, à cause de l'appareil qui lui serre les jambes ; il tombe donc sur l'enfant qui est devant lui, lequel renverse son voisin, qui à son tour pousse le suivant, de telle sorte que, l'impulsion se communiquant ainsi au cercle entier, tous ces petits comédiens tombent comme des capucins de cartes. On conçoit que le comique improvisé de cette situation cadrait mal avec le tragique sublime de la scène, et les éclats de rire du public gagnèrent jusqu'à Kemble lui-même, qui était en scène, et qui ne put retenir un accès d'hilarité. Cette anecdote est restée célèbre dans les annales de Drury-Lane.

A la suite de cet accident, Kean fut rayé des cadres de Drury-Lane ; mais il devait revenir vingt ans plus tard à ce théâtre, dans la splendide éclosion de ses brillantes facultés, et exciter l'admiration du public de Londres. Il faisait alors partie de la troupe du théâtre de Dorchester, et Drury-Lane semblait, à cette époque, ensorcelé, abandonné de toute espèce de spectateurs. L'administrateur Arnold s'en alla voir Kean à Dorchester, et, persuadé que ce magnifique talent pourrait à lui seul relever l'entreprise aux abois, il conclut avec l'artiste un engagement de trois ans, à raison de huit guinées (200 fr. par semaine) pour la première année, de dix (250 fr.) pour la seconde, et de douze (300 fr.) pour la troisième. Nous empruntons la suite de ce récit à la *Biographie des acteurs anglais*, publiée par M. Chaulin en 1828 : « Aussitôt qu'il se trouva libre, Kean partit pour Londres, et, à son arrivée, fut introduit par M. Arnold auprès des membres du comité, qui, d'après son extérieur, furent portés à se former de son talent une idée si mince, qu'ils blâmèrent fortement M. Arnold pour son manque de goût et de discernement en chargeant le théâtre d'une dépense aussi considérable en faveur d'un acteur qui paraissait si peu propre à le sortir de sa situation désespérée. Quoi qu'il en soit, l'engagement ne pouvait pas être annulé, et le premier payement se fit sans aucune difficulté ; mais, avant la fin de la seconde semaine, il se présenta une circonstance que le comité saisit avec empressement, comme pouvant servir de prétexte pour rompre les conventions passées de part et d'autre. M. Elliston écrivit au comité pour réclamer Kean, disant qu'il était engagé au théâtre de Surrey. Il paraîtrait qu'avant l'engagement de Kean à Drury-Lane, M. Elliston lui avait fait des propositions pour un de ses établissements, et s'était même avancé jusqu'à offrir l'immense salaire de deux guinées par semaine à un acteur qui pouvait tout faire, quoique cependant il ne voulût pas se hasarder à conclure une affaire aussi importante sans une plus mûre délibération. Mais tandis qu'il faisait ses réflexions, M. Arnold le gagna de vitesse, et M. Elliston garda son argent. Cependant ce dernier, voyant la tournure que paraissaient prendre les choses, se détermina à réclamer Kean comme devant lui appartenir. Celui-ci ayant mis sous les yeux du comité sa correspondance avec M. Elliston, par laquelle il prouvait qu'il n'y avait eu aucun arrangement définitif, fut maintenu dans ses droits, et son premier début fut annoncé pour le 26 janvier 1814... Kean choisit le rôle de Shylock, et son succès ne fut pas un seul instant douteux. Sa diction originale, son jeu profond et plein d'énergie, excitèrent l'enthousiasme le plus grand ; ils augmentèrent de scène en scène, et finirent par produire un tumulte et une confusion difficiles à décrire. Chaque nouvelle représentation de cette pièce ajoutait à la réputation de l'acteur, et l'on convint qu'il pouvait lutter avec avantage contre tous les artistes qui faisaient alors l'ornement de la scène. Mais il était réservé au personnage de Richard III de l'élever au faîte de la gloire dramatique. Kean joua ce rôle pour la première fois le 12 février suivant, et son triomphe fut si complet, que l'on peut dire, sans crainte d'être démenti, que l'acteur s'était tout à fait identifié avec le personnage. Les banquettes désertes de Drury-Lane se couvrirent de spectateurs empressés, et le charme qui attirait toute cette foule avait tant de force, que la recette, estimée à 620 livres sterling (15,700 fr.), en raison du nombre de spectateurs que la salle pouvait contenir, s'élevait jusqu'à 700 livres sterling (17,000 fr.) les jours où Kean devait paraître. Sensible à cette différence, le comité annula honorablement le premier traité, et renouvela l'engagement pour cinq années, à raison de 16 livres sterling (400 fr.) par semaine pour la première année, 18 livres sterling (450 fr.) pour la seconde, et 20 livres sterling (500 fr.) pour les trois autres ; on lui fit en outre un présent de cent guinées (2,500 fr.). »

Les prix ordinaires des places au théâtre de Drury-Lane sont ainsi fixés : loges, six shillings ; parterre, trois shillings ; premier amphithéâtre, deux shillings ; deuxième amphithéâtre, un shilling. Après neuf heures du soir, ces prix sont réduits de moitié, habitude dont les théâtres de Paris ne sont pas encore parvenus à comprendre la justesse et l'utilité, et qui est très-goûtée à Londres.

DRUSE s. m. (dru-ze — de *Drusus*, n. pr., ou de l'allem. *druse*, glande). Entom. Genre d'insectes névroptères, de la famille des phryganes.

— s. f. Bot. Genre de plantes, de la famille des ombellifères, dont l'espèce type croît dans l'île de Ténériffe.

— Minér. Nom sous lequel on désigne une espèce d'incrustation formée à la surface d'un minéral de nature quelconque par la réunion de petits cristaux appartenant à un autre minéral : *Les calcaires et les quartz ont une très-grande tendance à former des* DRUSES *à la surface des minéraux.*

DRUSELLE s. f. (dru-zè-le — dimin. de *druse*). Arboric. Variété de pêche.

DRUSES, peuple de Syrie, qui habite, au S. des Maronites, le versant occidental du Liban et presque tout l'Anti-Liban, depuis Beyrout jusqu'à Sour, et depuis la Méditerranée jusqu'à Damas. On évalue la totalité du territoire occupé par les Druses à 55 myriamètres carrés. Quant à la population de ce territoire, quelques voyageurs l'évaluent à 350,000 hab. ; mais M. François Lenormant, qui a écrit sur les derniers massacres de Syrie une brochure justement remarquée, ne la porte que de 75,000 à 85,000 âmes ; aussi les Druses sont-ils loin de remplir à eux seuls les régions du Liban et de l'Anti-Liban que nous venons d'indiquer. Dans les districts du nord, ils sont mêlés aux Maronites ; dans ceux du sud, aux Grecs et aux Melchites, qui, dans certains cas, forment la majorité de la population. Le nombre des villes et des villages habités exclusivement par les Druses n'est que de 69 dans l'Anti-Liban et de 37 dans le Liban, tandis que celui des villes et des villages où ils habitent conjointement avec d'autres races s'élève à 211. On trouve parmi eux de nombreuses preuves attestant qu'ils ne sont pas les habitants autochthones de la contrée ; mais, de même que beaucoup d'autres peuplades de la Syrie, ils ont, sous l'influence de l'islamisme, et surtout par suite des immigrations arabes, perdu de bonne heure leur idiome particulier et adopté la langue arabe. Leurs traditions, soit orales, soit écrites, rappellent un grand nombre de ces immigrations, dont deux principales, l'une venue du Hamad septentrional dans le Liban, et l'autre fournie par la race des Sehchab, habitants primitifs de l'Anti-Liban, qui vinrent s'établir chez eux au XIIe siècle. Toutefois, la position particulière qu'occupent les Druses parmi les différents peuples qui habitent le Liban tient moins à leur origine qu'à leur constitution et à leur religion.

Les Druses sont bien constitués, forts et agiles. Leur costume se compose, comme celui des autres habitants de la Syrie, d'un turban vert ou blanc de dimensions exagérées, d'une longue chemise de toile grise ou de laine blanche, serrée à la taille par une ceinture de cuir ou de corde, qui sert à porter leurs armes ; d'un large pantalon flottant et d'une veste courte, le tout recouvert d'un grand burnous de poil de chameau de couleur unie ou plus souvent à larges raies. Ils ne marchent jamais sans le fusil en bandoulière et de lourds pistolets à la ceinture. « Les traits de la population druse, dit Gérard de Nerval, ont quelque rapport avec ceux de la race persane. L'air vivifiant de la montagne et l'habitude du travail colorent fortement les lèvres et les joues. Le fard des Turcs est donc inutile à leurs femmes ; cependant, comme chez les premières, la teinture ombre leurs paupières et prolonge l'arc de leurs sourcils. » Le costume des femmes se compose d'une longue robe de toile, le plus souvent bleue, que les femmes mariées portent ouverte sur la poitrine et les jeunes filles complétement fermée. Elles tressent leurs cheveux noirs et abondants en les entremêlant de sequins ou d'autres pièces de monnaie. Rigoureusement voilées dans certains cantons, elles se montrent presque entièrement à découvert dans quelques autres. « Les femmes mariées, dit Lamartine, complètent leur costume par une corne d'argent d'environ un pied, et quelquefois d'un pied et demi de longueur, qu'elles fixent sur leurs cheveux tressés, et qui s'élève au-dessus du front un peu obliquement. Cette corne, sculptée et ciselée, est recouverte par l'extrémité d'un voile en mousseline qu'elles y suspendent et dont elles se couvrent quelquefois le visage ; elles ne quittent jamais cette corne, même pour dormir. » La polygamie n'est pas en vigueur chez les Druses, mais le divorce y est très-commun. Les femmes jouissent d'une liberté relativement très-grande. Elles vont, viennent et parlent à qui il leur plaît. Du reste, le caractère des hommes, ombrageux jusqu'à l'excès, rend cette liberté peu dangereuse. En temps de guerre, les Druses déploient contre leurs ennemis une férocité extraordinaire ; mais ils sont doux et d'un commerce facile dans les relations habituelles de la vie. Ils sont plus énergiques, et cependant plus hospitaliers que leurs voisins les Maronites. La culture de la vigne, de l'olivier, du tabac et de la soie forme leur principale industrie. Ajoutons qu'ils sont d'une propreté, d'une sobriété et d'une activité remarquables.

« Les Druses, dit un historien, vivent sous une espèce de démocratie mêlée de féodalité et tempérée par l'influence des vieilles familles, à la tête desquelles se trouvait naguère encore un grand émir, vassal de la Porte ottomane, élu par les autres émirs et cheiks comme chef suprême et collecteur général des impôts. La nombreuse noblesse composée des émirs et des cheiks, et qui jamais ne s'allie hors de sa caste, forme, avec les autres propriétaires terriens, une espèce d'assemblée d'états qui se réunit à Déir-el-Kammar, la ville la plus importante de toute la contrée. Cette assemblée décide de toutes les mesures à prendre dans l'intérêt général : elle fixe notamment le chiffre de l'impôt, et c'est d'elle que dépend la puissance du grand émir, qui n'a point de troupes à lui. Les divers émirs et les cheiks sont à peu près indépendants, puisque leurs personnes et leurs propriétés sont également inviolables. En temps de guerre, ils sont les chefs de la nation, et c'est à eux que revient le soin d'armer et d'entretenir les troupes levées dans leurs districts respectifs. En temps de guerre, tous les hommes en état de porter les armes sont astreints au service militaire et tenus de se rendre sous les drapeaux munis d'armes et de provisions de tout genre. » Les Druses ont aujourd'hui à leur tête un caïmacan particulier, remplissant les fonctions qui étaient dévolues autrefois à l'émir. Du reste, l'état de vasselage des Druses envers la Porte est purement nominal, car il ne consiste que dans le payement d'un mince tribut librement consenti. Ils sont très jaloux de leur liberté, que les Turcs et les Arabes n'ont pu réussir à leur enlever, et il est probable que leur bravoure naturelle et les difficultés de leur sol, tout hérissé de montagnes et entrecoupé de gorges profondes, les mettront longtemps encore à l'abri de toute tentative criminelle contre leur indépendance.

Au point de vue politique, les Druses du Liban se partagent en deux partis, celui des *djumblatiehs*, qui a à sa tête la famille Djumblât, et celui des *yezbekiehs*, dont la famille dominante est celle d'Abou-Nakod ; ces deux partis sont toujours en lutte, tant que la paix n'est pas troublée à l'extérieur ; mais, en cas de guerre, ils oublient leurs dissentiments intérieurs et se réunissent contre l'ennemi commun. Quelques familles nobles, celle des Resslan, entre autres, se tiennent à l'écart de ces deux partis.

Les Druses parlent la même langue que les autres peuples de la Syrie, mais leur religion est bien différente. « Ce peuple, dit M. Lenormant, n'est pas musulman, mais pour ainsi dire idolâtre, professant une religion toute particulière et très-obscure, sur laquelle même le beau livre de Sylvestre de Sacy n'a pas jeté une lumière complète. » L'opinion est aujourd'hui fixée au moins sur les dogmes principaux. Les Druses ne connaissent ni circoncision, ni prières, ni jeûnes ; ils n'observent ni prohibitions ni fêtes. Ils boivent du vin, mangent du porc, et se marient de sœur à frère ; si l'on en excepte une classe privilégiée, les Druses n'ont pas de culte. Lorsqu'ils vont chez les Turcs, ils affectent des dehors musulmans ; ils entrent dans les mosquées et font les ablutions et la prière. Passent-ils chez les Maronites, ils les suivent à l'église et prennent de l'eau bénite comme eux. Selon leurs livres religieux, Dieu est un et il est le seul être que l'on doive adorer. Il ne peut être défini par aucune des qualités qui conviennent aux êtres créés. Le dogme de l'unité de Dieu n'admet pas même en Dieu la considération de quelque qualité, de quelque attribut. Cette manière d'envisager l'unité de Dieu est exprimée par le mot *tenzih*, qui signifie dégagement, l'action de débarrasser, de nettoyer de toute souillure, de divertir l'esprit de toute occupation sérieuse, et qui veut dire ici « confesser l'unité de Dieu avec abstraction de toute qualité ou manière d'être. »

Les Druses croient aussi que Dieu s'est manifesté plusieurs fois aux hommes sous une forme humaine semblable à la leur ; que, dans la dernière de ses personnifications, il a paru sous le nom de Hakem et qu'il a fait des actions extraordinaires, remplies d'une profonde sagesse. Ils sont persuadés que Hakem reviendra parmi les hommes pour faire triompher la religion unitaire et punir les incrédules.

La connaissance des ministres de Dieu est une partie essentielle de la religion unitaire. Ces ministres sont divisés en deux classes et en cinq catégories. Le premier de tous, le seul dont la création soit l'ouvrage immédiat de la divinité, s'appelle l'*intelligence universelle ;* le deuxième est nommé l'*âme universelle.* Inférieure à l'intelligence seule, l'âme est fort élevée au-dessus de tous les autres êtres créés. Le troisième est la parole ; le quatrième est le Précédant. Le nom de *précédant* lui vient de ce que, dans le système des baténis ou initiés, qui n'admettaient point l'existence des trois ministres déjà nommés, le quatrième ministre tenait le premier rang. Le cinquième ministre est le Suivant. Au-dessous de ces cinq premiers ministres qui forment une hiérarchie supérieure, se trouvent les *daïs*, les *madhouns* et les *mocasers.* Ces derniers ne se distinguent des simples fidèles que par un plus grand degré de vertu et de connaissance de la religion.

« Les âmes, dit M. Kœrlé, furent toutes créées à la fois par le Créateur après la création de la raison universelle ; leur nombre est fixe et immuable. Après la mort d'un homme, son âme passe dans un autre corps ; l'âme d'un confesseur de la vraie religion prend la forme des Druses, l'âme d'un sectateur d'une autre religion prend celle d'un sectateur de cette religion. La sagesse de Dieu a arrêté que les âmes ne se souviendraient pas de leur état antérieur. Il faut distinguer la raison de l'âme ; quand la raison ne s'unit pas à l'âme, il n'y a pas de vérité dans l'homme, il n'y a qu'ignorance et immoralité. L'ignorant est à juste titre destiné aux châtiments de Dieu. Les livres des Druses parlent aussi de la métempsycose et des différentes formes de l'âme. Ces formes résultent des divers degrés de la connaissance de la vraie religion et de la conduite morale. L'expiation terrestre est le progrès continu que fait une âme dans cette connaissance de la vraie religion, jusqu'à ce qu'elle s'unisse à l'imam et que la métempsycose ait atteint son terme suprême. Lorsque les âmes possèdent leur forme complète, par l'assimilation entière des vérités auxquelles mène la raison, elles se séparent du corps et s'unissent à l'imam, le lieu des lumières ; elles se mêlent à lui, restent cachées en lui et attendent le moment où il reparaîtra pour le jugement ; alors elles formeront la cour de l'imam. L'imam est Hamsa. Au jour de la résurrection, le dieu Hakem se montrera sans voile, tel qu'il est, entouré des anges. A la tête des anges sera l'imam Hamsa, comme maître et souverain des peuples, comme messie. On apportera la balance et l'on pèsera les actions des hommes. L'épée du Seigneur brillera et les impies seront tués. Alors se révélera au monde la religion de l'unité, seule digne de Dieu, et il se manifestera une splendeur que nul œil n'a vue, que nulle oreille n'a entendue, comme dit Moktana. Ceux qui seront tués par l'épée d'Hamsa reparaîtront sur la terre sous une autre forme pour expier leurs fautes antérieures. Tous les partisans des fausses religions passeront par la mort et ressusciteront plus tard. Cette dernière opinion appartient à la doctrine la plus récente des Druses, qui distingue deux classes parmi les fidèles : la première, l'okkal, est composée des initiés, qui savent ; la seconde, la dschobhal, de celle des ignorants non initiés. Au jour du jugement, la dschobhal des ignorants sera punie comme les infidèles, parce que l'ignorance est en même temps l'immoralité et, par conséquent, digne de châtiment. Hakem paraîtra au jour du jugement sous la forme humaine, et chacun pourra reconnaître qu'il est Dieu. Cette forme se nomme, dans les livres des Druses, la forme spirituelle du jour de la résurrection.

« Outre leurs dogmes, les Druses ont aussi une morale particulière ; elle promulgue sept commandements. Le nombre sept est emprunté à l'interprétation littérale et symbolique des livres mahométans. Ces sept commandements, d'après Hamsa, sont : 1o véracité dans les paroles ; 2o vigilance dans la défense réciproque ; 3o renoncement à la religion du mensonge ; 4o séparation des mauvais esprits et des hommes pervers plongés dans l'erreur ; 5o reconnaissance de l'unité du Seigneur dans tous les temps ; 6o contentement dans tous les travaux ; 7o patience dans toutes les situations. La véracité n'est obligatoire qu'envers les frères et les sœurs, c'est-à-dire les Druses. Le mensonge n'est pas défendu à l'égard des sectateurs d'une autre religion. Les Druses peuvent se dégager par un mensonge d'une dette contractée envers celui qui n'est pas de leur religion... Outre ces sept commandements, les livres des Druses renferment d'autres prescriptions qui ont trait à leur vie civile. Hamsa prescrit rigoureusement la pureté des mœurs et la fidélité conjugale... Les Druses modernes adorent la figure d'un veau. Ils symbolisent l'humanité de Hakem sous la figure de ce veau. Les mahométans ont très-souvent trouvé le Coran cité dans les livres des Druses. Les chrétiens y ont reconnu des passages de l'Evangile, la personne du Messie, de saint Jean-Baptiste et d'autres saints personnages. »

— *Histoire.* Quelques savants se sont imaginé de soutenir que Druses et Dreux étaient une même chose, et, sur ce fondement, ils ont bâti le système d'une prétendue colonie de croisés français qui, sous les ordres d'un comte de Dreux, se serait établie dans le Liban. Malheureusement pour cette hypothèse, on a remarqué que Benjamin de Tudèle cite le nom des Druses avant le temps des croisades ; de plus, l'idiome dont se servent les Druses ruine de fond en comble ce système. S'ils fussent descendus des Francs, leur idiome eût gardé au moins quelque trace de nos langues ; car une société retirée dans un canton séparé, où elle vit isolée, ne perd point complétement son langage. La langue des Druses est l'arabe pur, et l'on n'y trouve aucun mot d'origine européenne. La véritable étymologie du mot *Druses* est facile à découvrir. Le nom de ce peuple vient tout simplement du fondateur de la secte religieuse des Druses, de Mohammed-ben-Ismaël, surnommé el Dorzi, et non pas el Darasi, comme l'écrit Wetzer dans son dictionnaire. La confusion de ces deux mots, si dissemblables dans notre écriture, vient de ce qu'en arabe les deux lettres *r* et *z* ne diffèrent que par un point placé sur le *z*, tandis que le *r* en est privé. Or il arrive souvent que dans le manuscrit ce point est omis ou effacé.

Vingt-trois ans après la mort de Mahomet, un premier schisme éclata dans l'empire arabe, par suite de la querelle survenue entre Ali, gendre du Prophète, et Moawiah, gouverneur de Syrie. La cause de cette grande querelle fut l'aversion qu'Aïcha, femme de Mahomet, avait conçue contre Ali, à l'occasion d'une infidélité qu'il avait révélée au Prophète. Trois fois, grâce à ses intrigues, elle le fit exclure du califat ; mais, voyant qu'il triomphait à la quatrième, elle résolut de le perdre à force ouverte. Dans ce dessein, elle souleva contre lui Amrou, gouverneur d'Egypte, et Moawiah, gouverneur de Syrie. Ce dernier se fit proclamer calife à Damas. Ali, pour le déposséder, lui déclara la guerre ; mais il ne fut pas assez énergique et la victoire se tourna en faveur de Moawiah. Ali ayant été assassiné à Koufa, Hosain, son fils, essaya de poursuivre son œuvre ; seulement il n'avait pas les qualités nécessaires pour le rôle qu'il voulait jouer ; les partisans de Moawiah le tuèrent dans une rencontre. Cette mort rendit les deux factions irréconciliables. Bientôt elles ne s'entendirent même pas sur l'interprétation du Coran, et il se forma deux sectes qui se traitèrent mutuellement d'hérétiques. Les Turcs suivent celle qui regarde Omar et Moawiah comme successeurs légitimes du Prophète ; les Persans, au contraire, sont disciples d'Ali.

Lorsque les livres grecs pénétrèrent chez les Arabes, ils les lurent avec avidité ; de là naquit un esprit de discussion et de controverse jusqu'alors étranger à leur ignorance. Ils se partagèrent en une foule d'opinions et de sectes. Dans le même temps, la puissance civile tomba dans l'anarchie ; alors les musulmans éprouvèrent ce qui était arrivé aux chrétiens. En adoptant la religion de Mahomet, les peuples de l'Asie avaient conservé une grande partie de leurs préjugés ; aussi vit-on bientôt renaître, sous de nouvelles formes, les anciennes idées répandues dans l'Orient : la métempsycose, les transmigrations, les deux principes du bien et du mal, et la résurrection au bout de six mille ans, telle que l'avait enseignée Zoroastre ; dans le désordre politique et religieux de l'Etat, chaque inspiré se fit apôtre et chaque apôtre chef de secte. On compta plus de soixante sectes, toutes ayant un nombre considérable de partisans, toutes se distinguant par des dogmes particuliers et s'accusant mutuellement d'erreur et d'hérésie. Les choses étaient en cet état lorsque, dans le commencement du XIe siècle, l'Egypte devint le théâtre d'un spectacle étrange. « L'an de l'hégire 386, dit El-Makîn, parvint au trône d'Egypte, à l'âge de onze ans, le troisième calife de la race des Fatimites, nommé Hakem-b'amr-Ellah. Ce prince fut très-extravagant. D'abord il fit maudire dans les mosquées les premiers califes, compagnons de Mahomet ; puis il révoqua l'anathème ; il força les juifs et les chrétiens d'abjurer leur culte, et il leur permit ensuite de le reprendre. Il défendit de faire des chaussures aux femmes, afin qu'elles ne pussent sortir de leurs maisons. Pour se désennuyer, il fit brûler la moitié du Caire pendant que ses soldats pillaient l'autre. Non content de ces fureurs, il interdit le pèlerinage de la Mecque, le jeûne, les cinq prières ; enfin il porta la folie au point de vouloir se faire passer pour Dieu. Il fit dresser un registre de ceux qui le reconnurent pour tel, et il s'en trouva jusqu'à 16,000. Cette idée fut appuyée par un faux prophète qui était alors venu de la Perse en Egypte. Cet imposteur, nommé Mohammad-ben-Ismaël, enseignait qu'il était inutile de pratiquer le jeûne, la prière, la circoncision, le pèlerinage et d'observer les fêtes ; que les prohibitions du porc et du vin étaient absurdes ; que le mariage des frères, des sœurs, des pères et des enfants était licite. Pour être bien venu de Hakem, il soutint que ce calife était Dieu lui-même incarné ; il changea son nom, Hakem-b'amr-Ellah, qui signifie « gouvernant par l'ordre de Dieu, » en celui de Hakem-b'amr-Eh, qui signifie « gouvernant par son propre ordre. » Par malheur pour le prophète, son nouveau dieu n'eut pas le pouvoir de le garantir de la fureur de ses ennemis ; ils le tuèrent dans une émeute aux pieds mêmes du calife, qui, peu après, fut aussi massacré sur le mont Mogattam, où il entretenait, disait-il, commerce avec les anges. La mort de ces deux chefs n'empêcha pas leurs opinions de se répandre ; grâce au zèle infatigable de Hamz-ben-Ahmad, disciple de Mohammed-ben-Ismaël, elles pénétrèrent en Egypte, dans la Palestine et sur la côte de Syrie, jusqu'à Sidon et Béryte. Persécutés comme les Maronites, les prosélytes de Hamz-ben-Ahmad cherchèrent un refuge dans les montagnes du Liban, où ils pouvaient mieux se défendre. Depuis lors ils se montrèrent presque toujours réunis aux Maronites, tantôt contre les croisés ou contre les sultans d'Alep, tantôt contre les mameluks et les Ottomans. En 1588, Amurat III, fatigué des plaintes qu'on lui portait contre eux, résolut de les réduire. Son général, Ibrahim-Pacha, les força dans leurs montagnes ; puis, profitant des divisions survenues entre leurs chefs, il leva une contribution de plus d'un million de piastres et leur imposa un tribut qui a continué d'être perçu jusqu'à ce jour. Cette expédition amena un changement dans la constitution même des Druses. Jusqu'alors ils avaient vécu dans une sorte d'anarchie, sous le commandement de divers cheiks ou seigneurs. La nation était divisée en deux factions, comme tous les peuples arabes : la faction Qaïsi et la faction Yamâni. Pour simplifier la perception des impôts, Ibrahim décida qu'il y aurait un seul chef responsable du tribut et chargé de la police. Toutefois, cette modification faillit perdre les Turcs. Le gouverneur, ayant en main tous les pouvoirs de la nation et pouvant donner à ses forces une direction unique, se tourna contre les ennemis de son pays ; seulement il fut obligé d'agir avec beaucoup d'habileté, et il fit aux Turcs une guerre sourde, plus dangereuse peut-être qu'une guerre déclarée.

Ce fut dans les premières années du XVIIe siècle que la puissance des Druses acquit son plus grand développement ; et cela grâce aux talents et à l'ambition du célèbre émir Fakr-el-Dîn, vulgairement appelé Fakar-Dîn. Ce prince gagna d'abord la confiance de la Porte par toutes les démonstrations du dévouement et de la fidélité. Les Arabes infestaient la plaine de Balbek ; il en délivra les habitants et prépara ainsi les esprits à désirer son gouvernement. En 1613, il se vit maître du pays jusqu'à Adjaloun et Safad. Mais le divan s'alarma des progrès des Druses et organisa une armée capable de les écraser. Soit politique, soit frayeur, Fakr-el-Dîn ne jugea pas à propos d'attendre l'orage ; il s'embarqua à Beyrouth et se rendit à la cour des Médicis, à Florence. Après neuf ans de séjour en Italie, il revint reprendre le gouvernement de son pays ; mais son luxe et ses dépenses allumèrent la jalousie des pachas, qui le rendirent suspect au sultan. Celui-ci résolut de perdre Fakr-el-Dîn qui, bientôt trahi et livré aux Turcs, fut transporté à Constantinople et étranglé par les ordres d'Amurat IV.

Après la mort de Fakr-el-Dîn, la postérité de ce prince ne continua pas moins de posséder le commandement, sous le bon plaisir et la suzeraineté des Turcs ; mais, cette famille étant venue à manquer de lignée mâle au commencement de ce siècle, l'autorité fut déférée par l'élection des cheiks à la maison de Chehba, qui gouverne encore aujourd'hui.

Tentatives incessantes de la Porte pour dompter les Druses, résistance héroïque de ceux-ci, qui parviennent à sauvegarder leur indépendance, tel est le résumé de l'histoire de ce peuple pendant le XIXe siècle, jusqu'à l'année 1860, qui fut marquée par le massacre des chrétiens du Liban. Une querelle au sujet d'un mouton devint le prétexte d'un furieux combat entre les Druses et les chrétiens, combat qui se termina par l'incendie complet du village mixte de Beit-Méxi. L'intervention énergique de la France arrêta pour un moment une guerre générale entre les habitants du Liban, mais quelques mois après commença l'horrible boucherie des chrétiens maronites par les Druses. 360 villages détruits et près de 8,000 chrétiens égorgés, tel est le bilan de cette affreuse guerre, qui dura vingt-deux jours. V. LIBAN.

— Bibliogr. Consultez les ouvrages suivants : *Historical memoir concerning the Drusis*, dans l'*Appendix to the Memoirs of baron de Tott*, by Ruffin (Londres, 1786, in-8o, trad. du franç.) ; *Exposé de la religion des Druses*, par Silvestre de Sacy (Paris, impr. roy., 1838, 2 vol. in-8o) ; la *Syrie sous le gouvernement de Méhémet-Ali*, par F. Perrier (Paris, 1842, in-8o) ; *Druzen und ihre Worlaufer*, von Ph. Wolff (Leipzig, 1845, in-8o).

DRUSIFORME adj. (dru-zi-for-me — de *druse*, et de *forme*). Minér. Qui a la forme d'une druse : *Incrustation* DRUSIFORME.

DRUSILLAIRE adj. (dru-zil-lè-re — rad. *druse*). Minér. Qui affecte la forme des druses.

DRUSILLE s. m. (dru-zil-le). Entom. Genre de lépidoptères diurnes.

— **Encycl.** Les papillons qui forment ce genre n'ont été trouvés jusqu'à présent qu'à l'état d'insecte parfait. On en compte quatre espèces seulement : deux habitent la Nouvelle-Guinée, une la Nouvelle-Irlande, et enfin la quatrième se rencontre dans l'île de Java. Les caractères génériques peuvent se résumer ainsi : ailes supérieures en ovale allongé, à bord antérieur fortement arqué, à angle apical arrondi, à bord postérieur dilaté à la base, échancré dans le milieu chez le mâle, presque droit chez la femelle ; ailes inférieures presque orbiculaires, marquées de deux grandes taches oculiformes, ayant la partie qui se trouve entre le bord anal et leur milieu très-élargie ; sur leur disque et à la base, on remarque, chez le mâle, une touffe de poils, qui se trouvent cachés, au moins en partie, par le lobe dilaté des ailes supérieures. Palpes labiales comprimées, très-poilues, dépassant un peu le sommet des yeux. Antennes grêles, très-courtes, terminées en massue mince et très-allongée. Thorax robuste et ovale ; pattes de la première paire du mâle très-petites, poilues, à tarses très-courts, ovales et uniarticulés ; les mêmes, chez la femelle, plus longues du double, épaisses, écailleuses, à tarses multiarticulés.

DRUSILLE, une des trois filles de Germanicus et d'Agrippine, sœur de Caïus Caligula, morte vers l'an 40 de notre ère. Elle fut mariée d'abord à Lucius Cassius, puis, en secondes noces, à M. Lepidus. Elle était encore chez Antonie, chargée de l'élever, lorsqu'elle fut surprise dans les bras de son frère Caligula, et celui-ci, devenu empereur, la traita publiquement comme son épouse légitime. Ce fou s'attacha à son amante, si bien qu'étant tombé malade, il déclara que Drusille serait l'héritière de tous ses biens et de l'empire. Mais elle mourut avant lui, et alors, dit Suétone, il suspendit toutes les fonctions publiques ; pendant ce temps, ce fut un crime capital d'avoir ri, d'avoir été au bain ou d'avoir soupé avec ses parents, sa femme et ses enfants. Ne pouvant résister à sa douleur, il voyagea, alla en Campanie, à Syracuse ; il ne jura plus que par le nom de Drusille, et cela même dans les affaires les plus importantes, en parlant au peuple ou aux soldats. Enfin, il ne craignit pas, malgré l'ignominie dont ses scandaleuses débauches, son inceste, avaient entouré son nom, de la faire mettre au rang des déesses et de faire adorer ses images.

Lollia elle-même, cette artiste en amour lubrique qui avait, pour retenir Caligula auprès d'elle, un *trésor* de secrètes voluptés, ne put faire oublier Drusille à l'empereur, et c'est ce nom qu'il voulut donner à la fille qu'il eut de sa nouvelle maîtresse.

DRUSILLE, princesse juive, fille d'Hérode Agrippa Ier, née vers l'an 38 après Jésus-Christ. Elle quitta son époux Azoze, roi d'Emèse, qui, pour obtenir sa main, s'était converti au judaïsme, et épousa Antonius Félix, affranchi de Claude, procurateur de la Judée. Elle était à Césarée avec Félix lorsque saint Paul exposa devant ce dernier la doctrine des chrétiens. Drusille était de la plus grande beauté. Elle eut de Félix un fils, nommé Agrippa, qui périt, sous Titus, lors de l'éruption du Vésuve.

DRUSIQUE adj. (dru-zi-ke — rad. *druse*). Minér. Qui a la forme d'une druse.

DRUSIUS, linguiste belge. V. DRIESCHE.

DRUSIUS, canoniste belge. V. DRUYS.

DRUSUS (*gens Drusia*), nom d'une famille romaine, d'origine plébéienne, qui portait originairement le nom de Livia. Un de ses membres ayant tué un chef gaulois appelé Druons ou Drausus, elle prit à partir de cette époque le nom de Drusus. Elle fut honorée une fois de la dictature, huit fois du consulat et deux fois de la censure. C'est à cette famille qu'appartenait Livie. Parmi les personnages remarquables qu'elle a produits, nous citerons les suivants :

DRUSUS (Caïus Livius), jurisconsulte, qui vivait à une époque incertaine. Il acquit par son savoir une grande réputation. Parvenu à un âge avancé et devenu aveugle, il donnait encore des consultations très-recherchées.

DRUSUS (Marcus Livius), tribun du peuple l'an 122 av. J.-C., en même temps que Caïus Gracchus. Créature du sénat et des patriciens, il fut l'instrument d'une manœuvre aussi habile que perfide, employée pour détruire la popularité de Caïus. A chaque proposition du tribun, Drusus en produisait, *au nom du sénat*, une autre encore plus populaire, que l'on comptait bien ne pas mettre à exécution et qui n'avait pour but que de détourner la faveur populaire. Cette conduite lui mérita le surnom de Patron du sénat. En 112, il fut élu consul, reçut la Macédoine pour province et combattit avec succès les Scordisques de la Thrace.

DRUSUS (Marcus Livius), fils du précédent, tribun du peuple l'an 91 av. J.-C. Il essaya de concilier tous les intérêts et toutes les ambitions qui s'agitaient au sein de la société romaine, et proposa de soulager la misère de la plèbe romaine par des colonies, de rendre aux sénateurs le pouvoir judiciaire, qui avait été donné aux chevaliers par les lois de Caïus Gracchus, et d'admettre les Italiens au droit de cité. Ces propositions donnèrent lieu à des débats orageux, au milieu desquels Drusus périt assassiné. Peu de temps après, les Italiens commencèrent contre Rome cette terrible *guerre sociale*, dont on eût sans doute évité les horreurs si la proposition du tribun eût été convertie en loi.

DRUSUS (Nero Claudius), surnommé **Germanicus**, frère de Tibère et fils de Livie, né l'an 38 av. J.-C. Il fut adopté par Auguste quand ce prince eut épousé sa mère. Il soumit avec son frère quelques tribus de la Rhétie et de la Vindélicie, fit une campagne dans la Gaule, rejeta les Sicambres au delà du Rhin, descendit lui-même le cours de ce fleuve, pénétra dans l'océan Germanique, conduisit encore plusieurs expéditions en Germanie et pénétra jusqu'à l'Elbe ; mais il ne passa point ce fleuve, et mourut d'une chute de cheval, suivant les uns, d'une fièvre violente, suivant d'autres, après l'apparition d'un fantôme qui lui avait ordonné de rebrousser chemin. Il fut le père de Germanicus et de Claude.

DRUSUS (César), fils de Tibère et de Vipsania, né vers l'an 10 av. J.-C., mort l'an 23 de notre ère. Il épousa Livie, sœur de Germanicus, dont il eut deux fils jumeaux qui périrent jeunes, fit ses premières armes en Pannonie, où il réprima une sédition militaire avec une grande vigueur, passa ensuite en Illyrie et en Germanie, et retourna à Rome après la mort de Germanicus, à qui il avait toujours montré beaucoup d'affection. Il devint collègue de son père au consulat (21), puis au tribunat (22), et périt empoisonné par son épouse Livie, à l'instigation de Séjan, qui était devenu son amant, qui visait à l'empire

et voulait en outre se venger d'un soufflet que Drusus lui avait donné. Tibère vit sans regret la mort de son fils, et il en fut de même du peuple. Ce prince s'était. en effet, rendu odieux par ses débauches, ses emportements et ses actes de cruauté.

DRUSUS, fils de Germanicus et d'Agrippine, mort l'an 33 de notre ère. Il fut questeur, augure et préfet de Rome. Il montra de bonne heure un caractère fougueux, indomptable, une ambition démesurée, une violente jalousie contre son frère Néron et se jeta dans le parti de Séjan, qui lui promit de le faire parvenir à l'empire. Dénoncé par sa femme Emilia Lepida, il fut condamné par le sénat à la peine capitale et enfermé par Tibère dans son palais, où il mourut de faim au bout de neuf jours, après avoir mangé la bourre de son matelas.

DRUTE s. f. (dru-te). Mythol. german. V. DRUDE.

DRUTHMAR (Chrestien), écrivain français, né dans l'Aquitaine. Il vivait au IXe siècle et fut successivement chargé de l'instruction des novices dans les monastères de Corbie, de Stablo et de Malmedy, près de Liége. On a de lui des *Commentaires* sur les évangiles de saint Matthieu, de saint Jean et de saint Luc, qui ont été publiés dans la *Bibliotheca Patrum* (Paris, 1639).

DRUYS (Jean), en latin **Drusius**, canoniste belge, né près de Tirlemont en 1568, mort à Bruxelles en 1634. Il entra dans l'ordre de Prémontré, professa la théologie, fut député aux états de Brabant en 1604, remplit diverses missions ecclésiastiques et devint conseiller d'Etat du Brabant. On a de lui : *Exhortatio ad candidi ordinis præmonstratensis provinciæ Brabantiæ religiosos* (Louvain, 1621); *Statuta candidi et canonici ordinis præmonstratensis renovata* (Louvain, 1628), etc.

DRUZBACKA (Elisabeth), femme poëte polonaise, née dans la grande Pologne en 1687, morte en 1760. Sa mère, femme très-instruite, lui inspira de bonne heure le goût de l'étude, et sa jeunesse s'écoula à la cour du castellan de Cracovie, au milieu d'une société d'élite dont elle était l'ornement. Elle se maria de bonne heure et, à la mort de son mari, se retira au couvent des bernardines de Tarnow, où elle passa le reste de ses jours, occupée de pieuses pratiques et de travaux littéraires. Ses œuvres furent recueillies de son vivant par Joseph Zaloski et formèrent le premier volume de la collection intitulée : *Recueil des œuvres des poëtes vivants* (Varsovie, 1752, in-4°). Plus tard, on publia à part le poëme intitulé : *Histoire chrétienne de la princesse Eléphantine* (Poznan, 1769). Ces poésies, toutes empreintes d'un profond sentiment religieux, assignent à leur auteur un rang élevé parmi les poëtes polonais modernes; elles sont écrites avec une pureté d'autant plus digne d'éloges, qu'à cette époque régnait en Pologne une tendance générale à corrompre l'idiome national par l'introduction de termes empruntés aux langues étrangères.

DRUZBICKI (Gaspard), théologien polonais, né près de Siéradz en 1590, mort en 1662. Il entra, à l'âge de vingt ans, chez les jésuites de Cracovie, et occupa dans la suite quelques-unes des dignités les plus importantes de son ordre. On a de lui un grand nombre d'ouvrages ascétiques, écrits en latin avec une pureté de style, une clarté et une profondeur qui les firent rechercher dans les pays étrangers, surtout dans l'Allemagne catholique, où ils furent plusieurs fois réédités. Nous citerons les suivants : *Tractatus de variis passionem Jesu-Christi meditandi modis* (1652); *Tribunal conscientiæ..., etc.* (1672); *Prævisiones senectutis, etc.* (1673); *Tractatus de brevissima ad perfectionem via* (1682); *Opera ascetica* (1686-1691, 2 vol. in-fol.); *Considerationes de soliditate virtutis* (1690), etc.

DRYADANTHE s. f. (dri-a-dan-te — de *dryade*, et du gr. *anthos*, fleur). Bot. Genre de plantes, de la famille des rosacées, dont l'espèce type croît sur l'Altaï.

DRYADE s. f. (dri-a-de — lat. *dryas*, *dryadis*, du gr. *druas*, *druados*, mot qui sert à désigner les nymphes des bois; de *drus*, génitif *druos* pour *druFos*, arbre, et plus spécialement le chêne, l'arbre par excellence. Le grec *drus*, d'où viennent aussi les mots *drumos*, forêt et bois de chênes, *druon*, *drion*, taillis, forêt, montagne boisée, etc., *druté*, *droité*, caisse de bois, baignoire, bière, appartient à la même famille que le sanscrit *dru*, *druma*, *druta*, arbre; *dravya*, ce qui provient de l'arbre; le zend *dru*, même sens; l'ancien slave *drievo*, arbre; russe *drevo*, polonais *drzewo*, illyrien *dervo*, bohémien *drwo*, bois; le lithuanien *derwa*, bois de pin; le gothique *triu*, génitif *trivis*, arbre, bois, tronc; anglo-saxon *treôw*, *treô*, scandinave *trê*, anglais *tree*, scandinave *drumbr*, tronc, et albanais *dru*, bois, arbre. A côté de *dru*, on trouve en sanscrit *dâru*, bois, et nom d'une espèce de pin, *pinus deodara* ou *dêvadâru*, bois divin, dont la première forme n'est sûrement qu'une contraction. Cela est d'autant moins douteux que cette forme reparaît dans les autres langues avec toutes les acceptions de *dru*. Ainsi le zend *daoru*, le persan *dâr*, le kourde *dar*, arbre, bois; le beloutchi *dâr*, bois; l'arménien *dzar*, arbre, et, avec un nouveau suffixe, le persan *dirach*, *diracht*, arbre, plante; le beloutchi *darashch*. Cette identité des mots *dru* et *dâru* est, ainsi que le fait observer Pictet, importante pour l'étymologie du mot, parce qu'elle conduit à la racine *dar*, diviser, fendre, en grec *derô*, en gothique *tairan*, en ancien slave *drati*, en lithuanien *dirti*, etc. [V. DERME]. Kuhn, qui indique aussi cette dérivation, l'entend dans le sens de l'arbre que l'on dépouille de son écorce; Pictet croit plutôt que le bois et l'arbre ont reçu ce nom de leur propriété caractéristique de se fendre dans le sens de leurs fibres. Cette explication est confirmée, d'après lui, par le sanscrit *dalika*, bois, de la racine *dal*, diviser, alliée elle-même à *dar*). Mythol. Nymphe qui présidait aux bois et aux arbres en général : *Il ne faut pas confondre les* DRYADES, *nymphes immortelles et libres, avec les hamadryades, nymphes attachées à la destinée des arbres, qui naissaient, vivaient et mouraient avec eux.* (B. Barbé.)

On avait vu cent fois, au son des chalumeaux,
Les *dryades* en chœur danser sous les ormeaux.
DESAINTANGE.

Ne reverrons-nous plus paraître dans nos bois
Les faunes, les sylvains, les nymphes, les *dryades* ?
J.-B. ROUSSEAU.

La nymphe écarte au loin les branches des ormeaux,
Et la jeune *dryade* agite ses rameaux.
TH. DE BANVILLE.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des rosacées, type de la tribu des dryadées.

— Arachn. Famille d'aranéides, qui se tiennent dans des cellules, entre les feuilles, derrière l'écorce des arbres ou dans les interstices des pierres et des rochers.

— **Encycl.** Mythol. Les *dryades* différaient des hamadryades en ce qu'elles n'étaient pas éternellement prisonnières dans l'intérieur des arbres qui leur étaient confiés et qu'elles survivaient à la destruction de ces arbres. Elles pouvaient errer en liberté, danser autour des chênes et même se marier avec de simples mortels. Eurydice, femme d'Orphée, était une *dryade*. On représentait ces nymphes sous la figure d'une femme robuste et fraîche, dont le corps se terminait par en bas en une sorte d'arabesque, imitant, par ses contours allongés, un tronc et les racines d'un arbre. Elles avaient sur la tête une couronne de feuilles de chêne et une hache, pour en frapper, croyait-on, ceux qui s'attaquerait à l'arbre confié à leur garde.

Le culte des montagnes, celui des forêts qui les recouvrent, des arbres qui composent les forêts, des vents qui y soufflent, constituent, avec le culte des eaux, représentées par les naïades et les néréides, une sorte de mythologie primitive, qui s'est retrouvée chez la plupart des peuples d'un génie analogue à celui des premiers Grecs et placés sous les mêmes conditions topographiques. Le culte des arbres et des bois, en particulier, appartient à une époque où le sol était couvert d'un manteau forestier beaucoup plus épais qu'il ne l'est aujourd'hui. L'adoration des nymphes se retrouve chez les anciens Germains, les Alamans, les Slaves. La vénération des arbres sacrés et des forêts s'est rencontrée chez les Gallas. Les Vogoules, peuple de race finnoise, placent leurs idoles sur des arbres sacrés. Les anciens Lithuaniens reconnaissaient un dieu des bois sacrés, qu'ils appelaient *Putscet*.

M. Maury explique par des effets tout naturels l'adoration des divinités de cet ordre par les populations primitives établies sur la lisière des forêts, ou campant avec leurs troupeaux dans de solitaires vallées. « Le silence des clairières, l'épaisseur des fourrés, le jeu des ombres et des lumières dans les bocages et sur le penchant des montagnes boisées, le bruit des cascades et le retentissement de l'écho, entretiennent, dit-il, dans l'âme simple et crédule des pâtres et des bûcherons mille craintes superstitieuses. A la tombée de la nuit, ils s'imaginent sans cesse apercevoir les esprits malfaisants ou les dieux mystérieux dont ils peuplent les lieux qu'ils habitent. » Telles furent les impressions, très-vives à l'origine, qui donnèrent naissance au culte de ces sortes de fées attachées aux arbres, de ces divinités des forêts, que les Arcadiens désignaient sous les noms de *dryades* ou épiméliades. La principale racine de ce dernier nom se retrouve dans le nom des nymphes *mélies* qu'Hésiode fait naître du sang d'Ouranos. D'autres tribus de la Grèce baptisèrent les mêmes divinités du nom de *napées* (ναπαῖαι). On les qualifiait aussi de ἀγριάδες, ὑλήωροι, αὐλωνιάδες, selon qu'elles étaient censées protéger spécialement ou des champs ou des forêts ou des vallons; mais ces noms ne paraissent pas remonter aux premiers temps de la Grèce. Les *dryades* se rattachaient à la grande famille des nymphes. Le bûcheron n'osait frapper de sa hache les bocages qui leur étaient consacrés, persuadé que ces déesses habitaient sous leur ombrage. V. NYMPHES.

DRYADÉ, ÉE adj. (dri-a-dé — rad. *dryade*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre dryade.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des rosacées, ayant pour type le genre dryade.

DRYANDER (Jean), dont le véritable nom était **Eichmann**, savant allemand, né à Wetteren (Hesse) vers la fin du XVe siècle, mort en 1560. Il étudia les mathématiques, l'astronomie, la médecine, passa son doctorat à Mayence, puis devint professeur de mathématiques à Marpurg. On a de lui plusieurs ouvrages longtemps estimés, entre autres : *De globulo terrestri; De annulo astronomico; Anatomia* (1537, in-4°). Dryander fut l'ami, puis l'adversaire acharné du célèbre Vésale. Il fit faire de notables progrès à l'anatomie et à l'astronomie, et il inventa même quelques instruments utiles à cette dernière science.

DRYANDER (les frères), érudits et martyrs du XVIe siècle. Ils étaient trois frères, originaires de Burgos.

JAYME avait fait ses études à Louvain, qui dépendait alors de l'Espagne, mais où la Réforme s'était introduite. Il eut pour maître le pieux et doux G. Cassander, qui ne cessa d'espérer la réforme intérieure de l'Eglise. Après avoir couru bien des dangers à Paris, où il vint étudier le droit, Jayme était retourné aux Pays-Bas et il y serait resté si l'ambition que sa famille avait pour lui ne l'eût forcé à aller chercher fortune en Italie. En 1546, il fut jeté dans les cachots de l'inquisition et périt sur un bûcher au Campo-di-Fior.

Son frère JUAN, le plus jeune des trois, devint un peu plus tard professeur à l'université de Marbourg.

L'autre, FRANCISCO, savant théologien, se lia d'amitié avec Mélanchthon; en 1543, il eut l'imprudence de dédier à Charles-Quint une traduction espagnole du Nouveau-Testament et expia cette audace par une longue captivité à Bruxelles. Les détails dramatiques de son arrestation, qui fut l'œuvre du confesseur de Charles-Quint, Pedro a Soto, rappellent la tragique histoire de son ami et condisciple Juan Diaz. Etant parvenu à s'évader après plus de treize mois, il se retira à Anvers et fit de nombreux voyages, qui le mirent en relation avec les principaux personnages de la Réforme, en Allemagne, en Angleterre et en Suisse. On le trouve à Burgos en 1537, à Paris en 1541, à Embden en 1548, à Genève en 1552. Il était fort lié avec Castalion, avec les principaux libraires de Bâle, avec Jean de Lasco, et l'on retrouve plusieurs lettres échangées entre eux dans les correspondances manuscrites du temps de la Réforme. Les principaux ouvrages de Francisco Dryander, ou du moins les seuls connus sont, outre son *Nuevo Testamento traducido de griego in lengua castellana* (Anvers, 1543), qui figure bien entendu dans l'*Index librorum prohibitorum*, une longue et belle lettre latine à Jean de Laski; les *Psaumes de David mis en forme de prières;* une fort intéressante et curieuse *Réponse aux accusations formées contre lui dans sa prison;* enfin et surtout un livre de grande valeur, d'abord publié en latin, puis réimprimé en français sous ce titre : *Histoire de l'Estat des Païs-Bas et de la religion d'Espagne*, par François Duchesne (Genève, 1558). On y trouve les plus saisissants détails sur les persécutions si nombreuses dont Dryander avait été ou victime ou témoin dans les Pays-Bas. — Le nom originaire de Dryander paraît avoir été *Enzinas*, mais il est beaucoup plus connu, ainsi que ses frères, sous celui de *Dryander*, qui en est l'analogue en grec.

DRYANDER (Jonas), naturaliste suédois, né en 1748, mort à Londres en 1810. Il fut élevé à l'université de Gottenburg et prit ses degrés de docteur ès sciences naturelles à Lund, en 1776. A cette occasion, il publia une thèse dans laquelle il combattait l'opinion des naturalistes qui soutenaient que les fongosités (champignons, etc.) étaient probablement une production animale. Il devint ensuite l'élève et l'ami de Linné, passa en Angleterre, en qualité de précepteur d'un jeune noble, et fut présenté à sir Joseph Banks, qui se l'attacha comme bibliothécaire à partir de 1782. Dryander fut également bibliothécaire de la société Linnéenne, à la fondation de laquelle il avait contribué et dont, au moment de sa mort, il était vice-président. Il est auteur de divers travaux sur la botanique et a dirigé la publication de l'*Hortus Kewensis* (*Jardin botanique de Kew*) et des *Plantes de la côte de Coromandel*, de Roxburgh. Dryander est considéré comme l'un des plus habiles bibliographes des temps modernes; on cite comme modèle de clarté et de disposition son *Catalogus bibliothecæ historico-naturalis Josephi Banks baroneti* (Londres, 1798, 5 vol.).

DRYANDRE s. f. (dri-an-dre — de *Dryander*, botan. anglais). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des protéacées. ‖ Syn. d'ÉLÉOCOQUE, genre d'euphorbiacées.

DRYAS, fille du dieu Faune. Elle était adorée comme la déesse de la pudeur et de la modestie. Les fêtes que l'on célébrait en son honneur avaient lieu dans le plus grand mystère, et il n'était pas permis aux hommes d'y assister.

DRYDEN, bourg des Etats-Unis, dans l'Etat de New-York, à 10 kilom. E. de la ville d'Ithaca; 4,000 hab. Commerce de cuirs, de tissus de coton et de bois.

DRYDEN (John) [pron. dène], un des plus grands noms de la littérature anglaise, né à Aldwinkle, dans le Northamptonshire, le 9 août 1631, mort en 1700. La famille du poëte était originaire du Cumberland; ce fut son aïeul John qui vint s'établir dans le Northamptonshire, lors de son mariage avec la fille de sir John Cope, et y acquit la propriété de Canons Ashby, qui appartient encore à cette famille. Son père, Erasme, épousa Mary Pickering, la fille d'un ministre puritain, et notre auteur fut l'aîné des quatorze enfants qui naquirent de ce mariage. Dryden commença son éducation à Tichmarsh et fut ensuite placé, à Westminster, dans l'excellente école du docteur Busby, alors célèbre. En 1650, il entra comme étudiant au collége de la Trinité de Cambridge, où il reçut, en 1653, le grade de bachelier ès arts. Ayant hérité, par la mort de son père, d'un petit domaine (1654), il n'usa de sa liberté et de sa fortune que pour persister dans sa vie studieuse, et s'enferma trois ans encore à l'université. Le séjour du poëte à Cambridge ne fut signalé par aucun événement remarquable, si l'on en excepte sa passion pour sa cousine Honorine Dryden, qui n'accepta pas ses hommages et s'en repentit plus tard, dit-on. En 1657, Dryden quitta l'université pour venir à Londres, dans l'intention d'y faire son chemin. Les amis de sa famille auxquels il était recommandé ne pouvaient pas grand'chose pour un poëte; son oncle sir John et son cousin Fiery Pickering, étaient des puritains de la cour de Cromwell, peu favorables à la poésie; mais, lors de la restauration, Dryden et beaucoup d'autres, qui avaient en vain composé des panégyriques du Protecteur, se tournèrent du côté du soleil levant et saluèrent le retour du roi Charles par de chaleureuses acclamations. Le poëme que publia Dryden à cette occasion fut intitulé *Astræa redux*. Ce poëme le brouilla avec le reste de sa famille, et il dut se contenter de ses propres ressources. Il vint alors se loger chez Herringham, un libraire assez connu de l'époque, dans la boutique duquel il fit connaissance avec les principaux savants et littérateurs du temps. Ce fut ainsi qu'il se lia avec sir Robert Howard, fils du prince de Berkshire et auteur d'un volume de vers, dont il épousa la sœur en 1663; cette union, d'ailleurs, ne devait pas être heureuse.

Le retour des Stuarts fut le signal d'une sorte de renaissance : les théâtres se rouvrirent, les auteurs dramatiques redevinrent à la mode et se mirent à l'œuvre avec une ardeur et une licence proportionnées à la longue contrainte qu'ils avaient subie. Dryden avait devancé ce mouvement et écrit une comédie, l'*Amour tyrannique*, qui obtint peu de succès, malgré la protection de la fameuse duchesse de Cleveland. Il s'aperçut que son génie faisait fausse route et composa les *Rivales*, tragi-comédie. Cette pièce reçut un accueil favorable. Immédiatement après, il publia son premier drame héroïque : l'*Empereur des Indes* (1664), suivi bientôt d'une comédie : l'*Amour secret*. La réputation de Dryden comme auteur dramatique se trouva dès lors établie, et Tom Killigren lui fit promettre par traité de fournir trois pièces par an pour son théâtre. Le poëte composa non-seulement les pièces exigées, mais encore d'autres pièces pour le théâtre rival, dirigé par William Davenant. Bien que très-occupé de ses productions dramatiques, il trouva le temps d'écrire et de publier son *Annus mirabilis*, en 1667, le premier pas vers l'accomplissement de la révolution classique en poésie. Ces beaux vers, dans lesquels il décrivait avec une singulière puissance la guerre avec la Hollande et le grand incendie de Londres, attirèrent sur le poëte l'attention du roi et du duc d'York. Sur ces entrefaites, l'emploi de poëte lauréat devint vacant, par suite de la mort de Davenant, en 1668. Trois poëtes se trouvaient, par leur réputation ou leur talent, les rivaux naturels de Dryden : Waller, trop grand seigneur pour s'occuper de cette affaire; Butler, trop cynique pour être le favori d'un prince, et Milton, trop vieux, trop infirme et surtout trop indépendant pour se soucier des faveurs royales. Dryden l'emporta donc sans combat (1670), et fut, en outre, nommé historiographe du roi avec 100 livres sterling d'appointements pour chacun de ces emplois. Dryden était alors au faîte de la réputation et de la fortune. Il était considéré comme le premier écrivain dramatique de son époque, l'introducteur en Angleterre des beautés de la tragédie héroïque, le critique le plus sûr, le prosateur le plus élégant; en un mot, il était l'autocrate de la littérature.

Mais toute élévation a ses périls, et celle de Dryden lui attira un grand nombre d'ennemis. Une sorte de conjuration éclata bientôt contre lui. Buckingham et Butler, les deux esprits les plus caustiques de l'époque, réunirent leurs forces pour ridiculiser les productions dramatiques de Dryden, son principal titre à la gloire. Sprat et Clifford se joignirent à eux. Le résultat de cette collaboration fut la publication de la célèbre farce du *Rehearsal*, dont l'objet était de ridiculiser la tragédie rimée et son illustre champion Dryden, au moyen d'exagérations burlesques. Cette bouffonnerie obtint un tel succès qu'elle fut jouée pendant presque tout l'hiver de 1671, et provoqua constamment les rires de la foule aux dépens du poëte lauréat. Mais celui-ci sut tirer de ses ennemis une vengeance éclatante; en 1681, il publia *Absalon et Achitophel*, où, sous une forme romanesque, il mettait en scène ses principaux contemporains sous des noms supposés. Le duc de Monmouth était Absalon, et le prince de Shaftesbury, Achitophel; enfin le duc de Buckingham était dépeint sous les traits de Zimri. Le succès de cette satire, une des plus remarquables de la littérature anglaise, au point de vue du style, de la vigueur et de l'esprit, fut inouï, et éleva Dryden au-dessus de tous ses contemporains. Ses détracteurs, surtout après le succès du *Rehearsal*, ne s'attendaient point à une telle issue de la lutte; mais l'impitoyable Dryden ne se jugeait point encore assez vengé. Peu après, il publia contre Shaftesbury un poëme intitulé la *Médaille*, et contre Shadwell, qui l'avait aussi attaqué, une vigoureuse satire intitulée *Mac-Flecknoe* (1682). Une seconde partie d'*Absalon et Achitophel* fut publiée en 1684, mais elle avait été presque entièrement composée par Nahum Tate, et Dryden s'était contenté d'y faire quelques additions.

La même année, il publia un poëme intitulé *Religio laici*, écrit pour défendre l'Eglise anglicane contre les dissidents, et où l'on sentait cependant percer quelque peu de scepticisme à l'égard de la religion; cette velléité de critique aboutit à la conversion de Dryden au catholicisme. On remarqua que cette conversion coïncidait (1686) avec la restitution de la pension royale qui lui avait été enlevée, et l'on conçut quelques doutes sur la sincérité de cette conversion, qui parut dictée par l'intérêt. Ces doutes ont été changés en certitude depuis les excellents travaux publiés à ce sujet par le docteur Johnson et par Walter Scott. Le premier fruit de ce changement de croyance fut la publication d'un poëme allégorique : la *Biche et la Panthère* (1687), dans lequel il emploie divers arguments en faveur de l'Eglise romaine, tels que la tradition, l'autorité des Ecritures, etc. La biche, c'est l'Eglise de Rome, la panthère l'Eglise anglicane, tandis que les indépendants, les quakers, les anabaptistes et les autres sectes sont représentés par des loups, des ours et autres bêtes féroces; les calvinistes sont surtout fort maltraités. « On y reconnaît, dit M. Taine, la logique d'un homme de controverse et l'âpreté d'un homme de parti. » La révolution de 1688 priva Dryden de ses emplois. Le besoin de se créer des ressources indépendantes stimula le génie du poëte, qui semble avoir produit depuis cette époque ses œuvres les plus parfaites. Outre différentes pièces, il publia des traductions de Juvénal, de Perse et de Virgile (1697). Cette dernière est la moins estimée. Ces laborieux travaux lui rapportèrent environ 1,200 livres sterling. Il publia ensuite son *Ode à sainte Cécile*, plus connue sous le titre de *Fête d'Alexandre* (1697), et qui est peut-être son chef-d'œuvre. En 1700 parurent ses *Fables*, imitées de Chaucer et de Boccace; elles sont considérées comme un des plus heureux spécimens de sa versification.

Ce fut là une de ses dernières œuvres. Le roi pour lequel il avait écrit était détrôné et chassé; la religion qu'il avait embrassée était méprisée et opprimée. Il avait perdu les deux places qui le faisaient vivre; il subsistait misérablement, chargé de famille, obligé de soutenir ses fils à l'étranger, traité en mercenaire par un libraire grossier, réduit à prier lord Bolingbroke de le protéger contre les injures, vilipendé par son éditeur quand la page promise n'était pas prête au jour dit. Ses ennemis le poursuivaient de pamphlets. Il était malade depuis longtemps, impotent, contraint de beaucoup écrire, réduit à exagérer la flatterie pour obtenir des grands ce que les éditeurs ne lui donnaient pas. En effet, il touchait pour dix mille vers 250 guinées, tandis que les vers de Byron ont été payés à raison d'une guinée chacun. « Né entre deux époques, Dryden, dit M. Taine, avait oscillé entre deux formes de vie et deux formes de pensée, n'ayant atteint la perfection ni de l'une ni de l'autre, n'ayant point trouvé dans les mœurs environnantes un soutien digne de son caractère, ni dans les idées environnantes une matière digne de son talent. S'il avait institué la critique et le bon style, cette critique n'avait trouvé place qu'en des traités pédantesques ou des préfaces décousues. » Aux misères morales s'ajoutaient pour lui les douleurs physiques : la gravelle, la goutte, depuis longtemps ne lui laissaient plus de relâche; un érésipèle couvrit sa jambe. Vers le mois d'avril 1700, il essaya de sortir; une foulure du pied dégénéra en gangrène; on voulut tenter l'opération, mais il jugea que ce qui lui restait de santé et de bonheur n'en valait pas la peine, et il mourut à soixante-neuf ans, le 1er mai 1700.

Comme écrivain, Dryden prend rang parmi les plus grands maîtres de la littérature anglaise : Shakspeare, Milton et Spenser seuls passent avant lui. Dryden a été l'objet des études les plus remarquables et les plus consciencieuses; nous citerons parmi les plus connues celles de Johnson, dans ses *Vies des poëtes anglais*, de Malone, de David Masson, de Gilfillan, de Walter Scott et de M. Taine dans son *Histoire de la littérature anglaise*. La meilleure édition de ses œuvres est celle que Walter Scott a publiée en 17 volumes in-8°; on cite aussi les œuvres choisies publiées par M. Bell dans son édition annotée des poëtes anglais.

Terminons par une charmante anecdote, qui fait également honneur à l'esprit des deux personnages qui en furent les héros.

Dryden se trouvant un jour en société avec le duc de Buckingham, le comte de Rochester, lord Dorset et quelques autres personnages de distinction, la conversation vint à tomber sur les divers mérites littéraires, tels que l'harmonie, l'ampleur de la période, la richesse d'invention, l'élégance, la magie du style, etc. Après une discussion assez longtemps prolongée, on convint que chaque personne de la société écrirait quelques lignes sur le premier objet qui frapperait son imagination, et les glisserait sous le chandelier. Dryden, exclu du concours, fut choisi à l'unanimité pour juge de ces productions. Chacun se mit à l'œuvre. Celui qui parut le plus tranquille et le moins empressé à rivaliser avec les autres fut lord Dorset, qui, d'un air fort calme, écrivit deux ou trois lignes, et les plaça avec beaucoup d'insouciance à l'endroit convenu. Quand chacun eut fini sa tâche, l'arbitre examina toutes les feuilles, et laissa paraître, en les parcourant, des marques de plaisir et de satisfaction. Il y en eut une surtout qui lui causa le plus grand ravissement. « Messieurs, dit-il, je suis forcé de convenir que j'ai dans ce moment sous les yeux des choses charmantes, et qui font honneur aux personnes qui les ont écrites; mais je ne vous dissimulerai pas que je dois, à plus d'un titre, donner la préférence à milord Dorset. Lorsque vous aurez entendu la lecture du morceau de sa composition, j'espère que vous approuverez mon jugement. Le voici : « Au premier de mai prochain, je payerai à John Dryden, ou à son ordre, la somme de cinq cents livres sterling, valeur reçue. »

DORSET.

DRYDEN (Charles), poëte anglais, fils du précédent, né à Charlton, mort en 1704. Il se rendit, en 1692, à Rome, où il reçut du pape Innocent XII le titre de chambellan et retourna en Angleterre en 1698. Il s'adonna à la poésie latine et anglaise, traduisit en vers anglais la VIIe satire de Juvénal et composa divers poëmes, notamment celui qui a pour titre : *Sur le bonheur de la vie retirée*. Cet ouvrage a été publié dans le *Fourth miscellany*, en 1694. Charles Dryden se noya en essayant de traverser la Tamise à la nage.

DRYDEN (Jean), littérateur anglais, frère du précédent, né en 1667, mort en 1701. Il alla habiter Rome en même temps que son frère et reçut une charge dans le palais pontifical. On a de lui la traduction de la XIVe satire de Juvénal, une comédie intitulée *The Husband his own cuckold*, qui fut représentée à Londres, et la relation d'un voyage qu'il fit à Malte et en Sicile.

DRYINE s. m. (dri-i-ne — du gr. *drus*, chêne). Erpét. Genre de reptiles ophidiens, formé aux dépens des couleuvres d'arbre.

— Entom. Genre d'insectes hyménoptères, de la section des térébrants.

DRYINIDE adj. (dri-i-ni-de — rad. *dryine*). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre dryine.

— s. m. pl. Tribu d'insectes hyménoptères, ayant pour type le genre dryine.

DRYIOPHIS s. m. (dri-io-fiss — du gr. *drus*, chêne; *ophis*, serpent). Erpét. Genre de couleuvres d'arbre.

DRYITE s. f. (dri-i-te — du gr. *drus*, chêne). Minér. Bois fossile dans lequel on a cru reconnaître la structure du bois de chêne.

DRYMAIRE s. f. (dri-mè-re — du gr. *drumos*, forêt). Bot. Genre de plantes, de la famille des caryophyllées, comprenant une vingtaine d'espèces, qui habitent les régions chaudes des deux continents.

DRYMEA ou **DRYMUS**, ville de la Grèce ancienne, dans la Phocide, un peu au S. du Céphise. Elle fut détruite par Xerxès, lors de son invasion en Grèce.

DRYMÉIE s. f. (dri-mé-î — du gr. *drimeia*, piquante). Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des mouches.

DRYMODE s. m. (dri-mo-de — du gr. *drumos*, forêt). Ornith. Syn. de HYLODE.

— s. f. Bot. Genre d'orchidées épiphytes, qui croissent dans l'Inde.

DRYMOÏQUE s. f. (dri-mo-i-ke — du gr. *drumos*, forêt; *oikeô*, j'habite). Ornith. Syn. de MÉRION et de CYSTICOLE, genres d'oiseaux.

DRYMONAX s. m. (dri-mo-nakss — du gr. *drumôn*, forêt). Ornith. Syn. de TYRAN.

— **Encycl.** Toutes les espèces qui composent le genre *drymonax* se distinguent par un bec déprimé à la base et comprimé vers la pointe, qui est échancrée et crochue; par une mandibule supérieure se relevant brusquement vers la pointe, à partir du milieu; par une commissure droite, garnie de longs poils à son ouverture; par des narines basales et des tarses courts, scutellés, terminés par des doigts également courts, dont l'interne est soudé à la base. Le genre *drymonax* renferme environ quinze espèces, parmi lesquelles nous signalerons seulement le tyran rustique et le tyran à queue fasciée. Tous les tyrans sont des oiseaux voyageurs, qui vivent dans les savanes, les campagnes habitées ou à la lisière des bois; ils se tiennent sur le sommet des buissons et des petits arbres, poursuivent les insectes qui passent à leur portée, descendent rarement à terre et ne pénètrent jamais dans l'intérieur des bois. Ces oiseaux sont courageux, criards et disputent les approches de leur nichée à tous les oiseaux de proie. « Lorsqu'on cherche à enlever les petits du titiri (tyran pipiri), dit Buffon, il les défend, il combat, et son audace naturelle devient une fureur intrépide; il se précipite sur le ravisseur, il le poursuit; et lorsque, malgré tous ses efforts, il n'a pu sauver ses chers petits, il vient les chercher et les nourrir dans la cage où ils sont renfermés. » Cet oiseau, ajoute le chevalier Deshayes, au lieu de fuir ou de se cacher à l'aspect des malfinis, des émouchets et des autres tyrans de l'air, les attaque avec intrépidité, les provoque, les harcèle avec tant d'ardeur et d'obstination qu'il parvient à les écarter. On ne voit aucun animal approcher impunément de l'arbre où il a posé son nid. Il poursuit à grands coups de bec et avec un acharnement incroyable, jusqu'à une certaine distance, tous ceux qu'il regarde comme ennemis, les chiens surtout et les oiseaux de proie. Ces oiseaux ont une manière de combattre vraiment stratégique et qu'ils savent parfaitement accommoder à la tactique de l'assaillant, fût-il l'aigle lui-même. Lorsque, fatigué d'une lutte si acharnée, l'agresseur se retire afin de chercher ailleurs une proie plus facile, on les voit revenir joyeusement à leur nid annonçant leur victoire par une trépidation d'ailes et des cris répétés. Nous avons dit que l'aigle lui-même n'est pas toujours à l'abri de leur furie; ce n'est guère que lorsqu'il a une famille à nourrir qu'il se hasarde à les attaquer. J'en vis un, dit Catesby, qui s'attacha sur le dos d'un aigle et le persécuta de telle sorte que l'aigle se renversait sur le dos, tâchait de s'en délivrer par les différentes postures où il se mettait en l'air, et fut enfin obligé de s'arrêter sur le haut d'un arbre voisin jusqu'à ce que le petit tyran fût las ou jugeât à propos de le laisser. Ces oiseaux sont insectivores; ils se nourrissent de chenilles, de scarabées, de papillons, de guêpes, et rendent ainsi de notables services aux cultivateurs. Malheureusement leur goût pour les abeilles les rend très-nuisibles, et, si on les laissait faire, ils auraient promptement dépeuplé un rucher. Quelquefois, cependant, les abeilles, réunies en masse compacte, leur résistent victorieusement, les attaquent même et les mettent en fuite. Les tyrans ne paraissent pas tenir essentiellement à cacher leur nid. On dirait même qu'ils le mettent exprès en évidence, certains que leur courage suffit à le protéger. Ce nid est d'ailleurs assez grossièrement construit, avec de petits rameaux et de la paille entrelacés; il est presque plat, et si petit qu'il peut contenir tout au plus trois ou quatre œufs avec la mère.

DRYMONIE s. f. (dri-mo-nî — du gr. *drumôn*, forêt). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des gesnériacées, qui habite les forêts de l'Amérique tropicale.

DRYMOPHILE s. m. (dri-mo-fi-le — du gr. *drumos*, forêt; *philos*, ami). Ornith. Syn. de GOBE-MOUCHES et de FOURMILIER.

— s. f. Bot. Genre de plantes, de la famille des smilacées, dont l'espèce type croît dans les forêts de l'île de Van Diémen.

— **Encycl.** Tous les oiseaux du genre *drymophile* vivent dans l'épaisseur des forêts vierges et se nourrissent d'insectes, principalement de fourmis. Ils nichent sur les branches basses ou même à terre sur les feuilles sèches. Le bec des *drymophiles* est médiocre, subcylindrique, à commissure droite et sans soies, faiblement incliné et courbé à la pointe. Les narines latérales sont percées à la partie antérieure d'un opercule membraneux. La queue est arrondie. Les tarses sont grêles, à squamelles latérales entières, plus longs que le doigt médian. Les deux doigts latéraux sont égaux. Le pouce est très-long, ainsi que son ongle, qui est presque droit. Ce genre comprend onze espèces, toutes originaires de l'Amérique méridionale. Nous citerons seulement le *drymophile* cerclé. Cet oiseau a tout le dessus du corps d'un brun roux, avec des teintes grises sur le front et ferrugineuses sur le croupion. Un trait blanc se remarque au-dessus de l'œil. Le lorum, les côtés de la tête, le dessous du bec et la gorge sont d'un noir brillant. Les plumes du cou et de la poitrine sont noires aux trois quarts de la longueur et ensuite bordées de blanc, de manière à former des demi-cercles. Le ventre est d'un blanc pur au milieu, un peu grisâtre sur les côtés et d'un roux brun vers les cuisses. Les couvertures inférieures de la queue sont roussâtres et les ailes d'un brun tirant fortement sur le noir. Les pennes sont bordées de roussâtre sur un tiers au moins de leur longueur. Les couvertures des ailes sont d'un noir profond, terminées par une tache blanche coupée carrément vers le haut. Les pieds sont d'un rose violet.

DRYMOPHLÉE s. m. (dri-mo-flé — du gr. *drumos*, forêt; *phloios*, écorce). Bot. Genre de palmiers, très-peu connu.

DRYNAS s. m. (dri-nass). Erpét. Nom d'une espèce de serpent à sonnettes.

DRYOBALANOPS s. m. (dri-o-ba-la-nopss — du gr. *drus*, *druos*, chêne; *balanos*, gland; *ops*, aspect). Bot. Genre d'arbres, de la famille des diptérocarpées, dont l'espèce type habite l'île de Sumatra.

— **Encycl.** Ce genre comprend une seule espèce, le *dryobalanops aromatique* ou *camphré*, qui croît dans l'île de Sumatra, où les indigènes le connaissent sous le nom de *capoura*. C'est un arbre à feuilles entières et coriaces, opposées à la base des rameaux et alternes dans le reste de leur longueur, munies de stipules caduques; les fleurs ont un calice tubuleux, en forme de cupule, terminé par cinq divisions égales, foliacées, en forme d'ailes; le fruit est une capsule vasculaire. Ce végétal fournit à la matière médicale une sorte de camphre très-estimé.

DRYOBATE s. m. (dri-o-ba-te — du gr. *drus*, *druos*, chêne; *bainô*, je marche). Ornith. Syn. de PIC.

DRYOCOPE s. m. (dri-o-ko-pe — du gr. *drus*, *druos*, chêne; *koptô*, je coupe). Ornith. Syn. de PIC et de PICUCULE.

DRYOCTÈNE s. m. (dri-o-ktè-ne — du gr. *drus*, *druos*, chêne; *kteinô*, je tue). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des longicornes, qui habite l'Amérique du Sud.

DRYOMYZE s. f. (dri-o-mi-ze — du gr. *drus*, *druos*, chêne; *muzô*, je suce). Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des mouches, qui vit dans les bois.

DRYOPE s. f. (dri-o-pe). Entom. Syn. de DRYOMYZE.

DRYOPE, fille d'Euryte et sœur d'Iole. Elle inspira de l'amour à Apollon, puis devint la femme d'Andrémon, qui la rendit mère d'Amphise. Elle se promenait un jour avec ce dernier, lorsqu'elle fut tout à coup métamorphosée en lotus.

DRYOPES, nom d'une ancienne tribu pélasgique, qui habitait, en Thessalie, la contrée comprise entre le Sperchius, les Thermopyles et le Parnasse. Le pays des Dryopes, ou Dryopide, porta le nom de Doride quand il eut été occupé par les Doriens. D'autres contrées de la Grèce, telles que l'Argolide, l'Eubée, etc., sont aussi quelquefois appelées Dryopide par les mythologues anciens, parce que les Dryopes s'y établirent.

DRYOPHILE s. m. (dri-o-fi-le — du gr. *drus*, *druos*, chêne; *phileô*, j'aime). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères.

— Bot. Genre de petits champignons, qui croissent sur les chênes.

DRYOPHTHORE s. m. (dri-o-fto-re — du gr. *drus*, *druos*, chêne; *phthoros*, destruction). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, qui vit sur les arbres des forêts.

DRYOPHTHORIDE adj. (dri-o-fto-ri-de — rad. *dryophthore*). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre dryophthore.

— s. m. pl. Tribu d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, ayant pour type le genre dryophthore.

DRYOPHYLAX s. m. (dri-o-fi-lakss — du gr. *drus*, *druos*, chêne; *phulax*, gardien). Erpét. Genre d'ophidiens, de la famille des dipsadiens, section des opistoglyphes.

DRYOPIC s. m. (dri-o-pik — du gr. *drus*, *druos*, chêne, et de *pic*). Ornith. Genre d'oiseaux, de la tribu des picidés.

— **Encycl.** Ce genre se distingue par un bec presque droit, à base plus large qu'élevée, à sillons latéraux plus près du sommet que des bords de la mandibule supérieure; par des narines placées latéralement à la base, recouvertes par une touffe de plumes roides et hérissées; par des ailes longues et surobtuses; par une queue longue, étagée et composée de baguettes roides; par des tarses courts et scutellés; par quatre doigts inégaux, l'antérieur externe bien plus long que le postérieur externe. Ces oiseaux portent sous le menton des plumes serrées, qui s'avancent sous la mandibule inférieure à près de moitié de la longueur totale du bec, depuis la commissure. Le plumage est ordinairement noir ou brun foncé sur les parties supérieures. Tous les mâles, excepté dans l'espèce européenne, ont une bande rouge près de la mandibule inférieure. On compte douze espèces, appartenant à l'Europe, à l'Asie et à l'Amérique. Les principales sont le *dryopic* noir d'Europe, et le *dryopic* à ventre fauve des Célèbes. Dans la première, le mâle adulte est tout entier d'un noir profond, avec le dessus de la tête d'un beau rouge. Les plus vieux sujets ont l'abdomen nuancé de roussâtre. Le dessous et la pointe du bec sont noirs, et le reste est d'un blanc bleuâtre. L'iris est d'un blanc jaunâtre. Les pieds sont noirs. Le *dryopic* à ventre fauve des Célèbes a le front, les côtés du bec et le contour de l'œil d'un rouge cramoisi. La tête et le cou sont couverts de très-petits points blancs sur un fond de brun ardoisé; le dos et les ailes sont d'un brun clair; la gorge et le devant du cou sont fauves, avec des points blancs qui occupent l'extrémité de chaque plume, comme ceux de la tête; la poitrine et le ventre sont fauves; la queue est d'un brun jaunâtre sale; les pieds sont noirs, ainsi que le bec.

DRYOPIDE. V. DRYOPES.

DRYOPS s. m. (dri-ops — du gr. *drus*, *druos*, chêne; *ops*, œil). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des clavicornes.

DRYOPS, fils d'Apollon et de Dia. Il se mit à la tête d'un certain nombre d'habitants de l'Arcadie et alla fonder avec eux, sur les bords du Sperchius, en Thessalie, un royaume qui prit son nom et dont il fut le premier sou-